

Société

# COMMENT LUTTER CONTRE LE SPORTWASHING ?

David Roizen

26/07/2023

**Fort des multiples qualités dont on ne cesse de le parer, le sport est aujourd’hui un objet politique. À tel point que le *sportwashing*, procédé par lequel une entreprise, un pays, une collectivité ou une organisation utilise le sport comme moyen d’améliorer sa réputation, a pris une ampleur inédite. David Roizen, expert associé à la Fondation Jean-Jaurès, spécialiste de la question sportive, décrypte ce phénomène et en quoi il s’applique aux Jeux olympiques de Paris 2024.**

Il y a un an, le 25 juillet 2022, le président de la République annonçait que la pratique sportive serait la « grande cause nationale » de 2024<sup>1</sup>. Certains ont salué l’annonce du chef de l’État de profiter de l’organisation sur le territoire national des Jeux olympiques et paralympiques pour inciter au développement de l’activité physique. D’autres se sont demandé si ce « label » serait utile et si l’enjeu pour le sport était de procéder à des campagnes de générosité publique et de diffuser gratuitement des messages sur les chaînes publiques, puisque tel est souvent l’objet des grandes causes nationales.

Pour autant, aucun ne s’est posé la question de savoir de quel sport il était question, considérant que ce vocable suffisait à lui-même et que la définition selon laquelle le sport est une « **activité physique exercée dans le sens du jeu et de l’effort, et dont la pratique suppose un entraînement méthodique et le respect de règles** » demeurerait universelle et largement acceptée.

Alors que d’autres sujets auraient pu être désignés « grande cause nationale »<sup>2</sup>, le sport a tout de suite fait l’unanimité, comme si rien aujourd’hui ne permettait de discuter de son exemplarité et qu’après le sida, l’autisme, la lutte contre les violences faites aux femmes, le sport était à privilégier. Toujours est-il que ce choix confirme le constat dressé par le Conseil d’État dès 2018 selon lequel le sport est « devenu un fait social majeur » et incarne « une morale et des valeurs collectives »<sup>3</sup>.

Malgré les scandales, malgré les tricheries, malgré les trafics humains, malgré le dopage, malgré

les violences, malgré la part prépondérante de l'argent et des technologies, le sport bénéficie d'une cape non pas d'invisibilité mais d'invincibilité ! Le sport est intouchable.

Rien qu'en France, la liste des « affaires » qui secouent le sport est longue comme le bras : elles affectent aussi bien le secteur professionnel qu'amateur et n'épargnent aucune discipline, comme le pointent régulièrement les médias<sup>4</sup>.

Pour autant, dans les discours publics encensant le sport, il n'est question que des valeurs que l'Unesco lui a largement attribuées : « l'équité, le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect »<sup>5</sup>, parfois accompagnées d'autres qualités telles que l'humilité, la discipline, le contrôle de soi, la passion, la fraternité... N'en jetez plus !

Les inégalités entre sportifs, les discriminations, la fin de l'universalité de la pratique sportive, les outrances financières, peu importe : le sport est orné de toutes les vertus et rien ne peut remettre en cause son magistère.

Comme le pointait justement l'ancien directeur de l'ONG Play International, David Blough, ces valeurs sont « automatiques, intrinsèques et il suffirait de pratiquer le sport pour qu'il y ait des vertus pour l'ensemble de la société »<sup>6</sup>.

## **Le *sportwashing*, nouvelle gangrène de l'univers sportif ?**

Fort de ces attributs, le sport est aujourd'hui un objet politique. Cette méthode est bien connue, largement documentée et porte même un nom : le « sportwashing », procédé par lequel une entreprise, un pays, une collectivité ou quelque organisation que ce soit utilise le sport comme moyen d'améliorer sa réputation.

Ce phénomène n'est pas nouveau, mais il a pris une ampleur inédite ces dernières années, concomitamment au développement économique du secteur sportif et à sa part d'audience médiatique.

L'économie du sport, c'est plus de 2% du PIB mondial et un peu plus de 2,6% du PIB, rien qu'en France, soit 64 milliards d'euros<sup>7</sup>. C'est aussi un secteur en pleine croissance boosté par l'innovation, le développement de la consommation digitale, l'arrivée de nouvelles pratiques, l'expansion géographique, l'ouverture à de nouveaux publics et le soutien accru post-Covid-19 des politiques de prévention sanitaire.

L'audience médiatique du sport est encore plus importante : les événements sportifs tels que la Coupe du monde de football<sup>8</sup>, le Tour de France ou les Jeux olympiques sont les seuls à réunir de larges publics, à l'heure de la « morcellisation » de la consommation des médias. Parce que la Grande-Bretagne a couronné un roi cette année et parce que 2023 n'est pas une année olympique ou de Coupe du monde<sup>9</sup>, le sport ne trusterait pas le top 10 des audiences dans le monde. Mais c'est une exception. Il y avait plus de trois milliards de téléspectateurs lors des Jeux olympiques de Tokyo<sup>10</sup> ! Quel que soit le pays où l'audience est mesurée, l'événement sportif est le spectacle le plus suivi – et de très loin.

Comment ne pas attirer les acteurs en quête de légitimité, de respectabilité, de crédibilité et de reconnaissance quand le sport, activité si vertueuse, permet une telle exposition médiatique ?

Bien entendu, le *sportwashing* est caricatural quand c'est l'Arabie saoudite qui propose d'organiser les Jeux asiatiques d'hiver ou quand TotalEnergies souhaite être partenaire des Jeux olympiques de Paris, alors que ceux-ci se veulent le plus écoresponsable possible. Certes, ce n'est pas une nouveauté dans le monde sportif et il est légitime de citer les Jeux olympiques de 1936, organisés à Berlin, tout à la gloire d'Hitler, malgré le triomphe de Jesse Owens, ou la Coupe du monde de 1978, en promotion du régime dictatorial de Videla en Argentine. Néanmoins, c'est devenu aujourd'hui une pratique largement répandue à laquelle semblent se prêter toutes les parties prenantes du sport, qu'elles soient privées, publiques ou même associatives.

Les opposants forcenés des manifestations sportives rappelleront qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et que les seules constantes dans la tenue des Jeux olympiques, ce sont les déplacements de population<sup>11</sup> et l'explosion des recettes des organisations sportives. L'ampleur et la diffusion du phénomène sont telles qu'il convient de s'interroger sur ses leviers et ses conséquences, et l'organisation de Paris 2024 en est, malheureusement, un bon exemple.

## Le cas Paris 2024

Avec 13,5 millions de spectateurs et quatre milliards de téléspectateurs attendus, près de 15 000 athlètes et 20 000 journalistes, les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 seront le plus grand événement jamais organisé en France, depuis le bicentenaire de la Révolution française en 1989 et la Coupe du monde de football en 1998.

Dotés d'un budget initial de 6,6 milliards d'euros en 2017, il a été revu à la hausse pour un total estimé à date de 8,8 milliards d'euros<sup>12</sup>. C'est la manifestation la plus onéreuse, censée mobiliser largement : les acteurs sportifs, les élus locaux évidemment, mais même, par son ampleur,

l'ensemble de la société. De fait, pas un jour ne se passe sans que Paris 2024 ne fasse l'actualité<sup>13</sup>. Massivement soutenus par la population, comme en attestent toutes les études d'opinion<sup>14</sup>, les Jeux font l'objet d'une quasi-unanimité, même si les derniers soubresauts médiatiques ont quelque peu atténué leur image<sup>15</sup>.

Il faut dire que ses laudateurs ne se privent pas pour en tresser les couronnes. Tout son écosystème est mobilisé pour en souligner les qualités, les bienfaits, les merveilles, se livrant *de facto* à un *sportwashing* qui a, d'ores et déjà, impacté l'événement et ne contribuera pas forcément au développement de la pratique sportive, contrairement à l'ambition annoncée. S'exprimant le 14 mars dernier devant les fonctionnaires mobilisés pour l'organisation de l'événement, c'est le président de la République qui a le mieux résumé cette démesure en indiquant que les Jeux à Paris allaient tout simplement transformer « nos vies »<sup>16</sup>. Rien que ça !

Le président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (COJOP), Tony Estanguet, avait, dès juillet 2021, fixé l'ampleur de la mission de Paris 2024, indiquant que « la résonance universelle des Jeux en fait un levier d'opportunités exceptionnel qui peut contribuer à l'accélération de la transformation écologique et sociale en cours »<sup>17</sup>.

## La course à l'héritage

L'organisation des Jeux à Paris a été l'occasion pour de nombreux acteurs de se parer des vertus sportives pour avancer dans différents projets, que ceux-ci soient en lien direct ou pas avec l'événement ou la pratique sportive. La France, à la différence de tous ses prédécesseurs organisateurs des Jeux, n'a pas eu à se lancer dans un vaste plan d'infrastructures nouvelles pour accueillir les différentes compétitions, le pays étant largement équipé en la matière. Aussi, les Jeux ont été utilisés comme un accélérateur de projets connexes, rassemblés autour de la dénomination désormais sacralisée de l'héritage.

C'est l'État qui prend 170 mesures pour favoriser l'héritage des Jeux<sup>18</sup> ; c'est la ville de Paris qui lance « 10 Transformations »<sup>19</sup> ; c'est la Seine-Saint-Denis qui présente un « Livre blanc » afin que les Jeux réduisent la fracture territoriale<sup>20</sup> ; c'est le Comité d'Organisation des Jeux olympiques et paralympiques (COJOP) qui propose un plan organisé en deux axes et structuré autour de six piliers<sup>21</sup>... À croire que les Jeux ne seraient organisés que pour en assurer ledit héritage.

Intéressante notion que celle-ci. L'héritage d'un événement, c'est ce qui reste après la tenue de celui-ci. Ce concept a émergé dans l'Agenda 2020, initié par le Comité international olympique (CIO), après l'amer constat que de moins en moins de villes étaient candidates pour organiser les

Jeux en raison de leur coût pharaonique et des « éléphants blancs »<sup>22</sup>, trop souvent abandonnés après l'événement.

Plutôt que de s'interroger pleinement sur des mesures qui pourraient véritablement inverser la donne et permettre aux Jeux olympiques de garder de leur superbe alors même que certains poussent depuis des années le débat en ce sens<sup>23</sup>, le CIO a préféré, avec la complicité bienveillante et intéressée de tous ses partenaires, inciter à la pratique du *sportwashing* à travers cette notion d'héritage. Car *in fine*, il s'agit bien d'utiliser un événement sportif pour autre chose que le sport.

Ainsi, dans les différents plans héritage, apparaissent « la fin du plastique à usage unique », « l'accessibilité des gares en surface », ou « l'adaptation au dérèglement climatique » dont le lien direct avec les Jeux ne semble pas évident.

En même temps, des discours sont tenus par l'ensemble des parties prenantes parce que rien n'est plus fort que « le rayonnement et la fierté » que les Jeux vont redonner à la France<sup>24</sup>. En une phrase condensée, cela donne : « Les Jeux seront un événement populaire, autofinancés, et qui laisseront une empreinte durable sur et pour toute la société ».

## Le plus grand événement au monde peut-il être populaire ?

Ainsi, il a été dit que les Jeux seraient populaires et tout le monde a naturellement compris qu'ils bénéficieraient à tous et favoriseraient le vivre-ensemble. Même si rien n'est joué ici, la polémique autour des prix des billets pour assister aux épreuves et la relative indifférence des habitants de Seine-Saint-Denis<sup>25</sup>, relayée par les médias<sup>26</sup>, n'incitent guère à l'optimisme, à date.

D'ailleurs, les Jeux olympiques, sorte de super championnats du monde organisés en même temps sur un même territoire, sont-ils des événements populaires, alors que les finales internationales dans la plupart des sports sont réservées financièrement à une élite ? Personne ne s'émeut du fait qu'aucune place pour la finale de la Ligue des champions ou de Roland-Garros ne soit proposée à moins de 40 euros. Mais parce qu'il a été promis des « Jeux populaires », la polémique enfle. Avec un impératif de recettes fixé à 1 400 millions euros, quelle autre politique tarifaire envisagée ? Le souci n'est pas le prix du billet mais la promesse vendue, intenable par nature.

## L'argent public honteux

Un slogan, répété *ad nauseam*, résume mieux que tout l'opération de communication publique dont fait l'objet Paris 2024, celui selon lequel « Il n'y aura pas d'impôt JO. Les Jeux doivent financer les

Jeux. »<sup>27</sup>. C'est faux et les Jeux méritent mieux que de contribuer au discours démagogique anti-impôt et anti-dépenses publiques, déjà largement trop répandu. Si la Cour des comptes, en début d'année, a estimé qu'il était impossible à date de connaître la participation financière exacte de l'État, au regard des nombreuses inconnues qui demeurent, son premier président, Pierre Moscovici, a tout de même avancé un engagement des finances publiques pouvant atteindre trois milliards d'euros<sup>28</sup>. Bien entendu, cette participation publique opère à différents niveaux, *via* la Solideo (Société de livraison des ouvrages olympiques), le COJOP, ou directement. Plutôt que de l'assumer et de s'en réjouir, les supporters de Paris 2024 préfèrent tenir un discours déjà démenti dans les faits<sup>29</sup>, alors que les contribuables brésiliens et japonais payent encore les Jeux d'été organisés sur leur territoire, en 2016 et 2021.

À date, malgré les interrogations, personne ne peut dire que les Jeux seront déficitaires et tout le monde espère que la France parviendra ainsi à rompre la malédiction financière qui frappe les pays hôtes depuis plus de trente ans maintenant. Alors que la plupart des projets d'aménagement, et Paris 2024 en est assurément un, voient leur coût financier exploser dans la dernière ligne droite, surtout dans un calendrier contraint, les Jeux seraient les seuls au monde à ne connaître aucun dépassement financier ni dérapage budgétaire ! Tenir de tels propos, qui risquent d'aller à l'encontre de la réalité que les Français vont avoir à affronter, ne semble pas une stratégie de bon augure.

## La question environnementale, victime de *greenwashing*

Évidemment, l'urgence écologique a également fait l'objet d'un traitement particulier avec des engagements forts pris par l'ensemble des parties prenantes. La tenue des Jeux doit « rendre la France plus écologique »<sup>30</sup> puisqu'il s'agit de tenir « les premiers Jeux durables et respectueux de l'environnement »<sup>31</sup>. Alors que, par nature, comme le pointe l'ONG Carbon Market Watch, « l'événement lui-même génère des gaz à effet de serre qui sont néfastes pour le climat et le soutien financier apporté par les organisateurs à des projets extérieurs n'y change rien »<sup>32</sup>, il est promis que les Jeux 2024 seront « les premiers à s'inscrire dans le cadre des accords de Paris pour le climat »<sup>33</sup>.

D'ailleurs, le COJOP a réalisé que ses engagements pourraient lui être reprochés. Il est ainsi passé dans sa comitologie de l'ambitieuse « excellence environnementale » à la plus réaliste « transformation environnementale » et promet d'avoir « fait tous les efforts pour réduire, réduire, réduire » l'impact environnemental, mais « dans la limite de ce qui est techniquement possible »<sup>34</sup>.

Pour autant, que constatent de leur côté les défenseurs de l'environnement ?

- Dans un premier temps, afin de tenir le calendrier des Jeux olympiques, l'État a fait adopter, avec le soutien des collectivités territoriales, un certain nombre de dispositions dérogatoires au cadre général, pour accélérer la réalisation des constructions et installations nécessaires qui allègent les obligations environnementales<sup>35</sup>.
- Dans un second temps, de nombreux projets en lien direct ou indirect avec la tenue des Jeux créent la polémique<sup>36</sup> :
  - à Saint-Denis, autour du groupe scolaire Pleyel Anatole France, avec le projet de diffuseur autoroutier qui inquiète pour la santé des enfants et du personnel éducatif ;
  - à Aubervilliers, où le projet de piscine olympique entraîne le déplacement des jardins ouvriers autour du Fort d'Aubervilliers ;
  - à Dugny, où le projet de Village des médias comporte la profonde transformation de l'Aire des Vents.

Pourtant, des solutions existent pour des Jeux plus respectueux de l'environnement. Trois actions notamment sont régulièrement mises en exergue<sup>37</sup> :

1. réduire considérablement la taille de l'événement ;
2. alterner les Jeux entre les mêmes villes ;
3. mettre en place des normes de durabilité indépendantes.

Si les deuxième et troisième leviers ne dépendent pas des organisateurs de Paris 2024, la taille de l'événement n'a pas été particulièrement réduite, comme en atteste l'ambition affichée pour les cérémonies d'ouverture, qui se dérouleront pour la première fois hors des stades<sup>38</sup>.

## Paris 2024, cheval de Troie de mesures sécuritaires

Comme l'ont justement pointé de nombreuses organisations<sup>39</sup>, la sécurité de Paris 2024 a été mise en avant pour avancer sur de nombreuses dispositions législatives sans que le rapport direct avec la bonne tenue des Jeux ne soit évident. C'est une constante dans l'histoire des Jeux olympiques : l'événement est un cheval de Troie pour avancer sur des dispositions techniques sécuritaires qui remettent en cause les libertés publiques et dont l'efficacité fait débat. Aussi, il était logique qu'après le fiasco de la finale de la Ligue des champions 2022<sup>40</sup>, organisée au Stade de France, l'arsenal sécuritaire connaisse une inflation normative.

Cela n'a pas manqué avec l'adoption de la loi relative « **aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et portant diverses autres dispositions** ». Plusieurs dispositions présentées afin d'assurer la protection des spectateurs comme des athlètes sont appelées à durer bien au-delà des Jeux.

Comme l'expliquait justement la Quadrature du net, association de défense et de promotion des droits et libertés sur Internet, « c'est le célèbre effet cliquet : un événement exceptionnel justifie des mesures exceptionnelles qui ne seront jamais remises en cause par la suite »<sup>41</sup>. Une disposition concentre notamment les critiques, à savoir **l'article 7** qui prévoit le déploiement de la vidéosurveillance augmentée. Il s'agit, selon la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), d'un « dispositif vidéo qui associe des traitements algorithmiques mis en œuvre par des logiciels, permettant une analyse automatique, en temps réel et en continu, des images captées par la caméra »<sup>42</sup>. Celui-ci a déjà fait l'objet de plusieurs tentatives de mises en place par des collectivités auxquelles la CNIL s'est régulièrement opposée. Aucun État de l'Union européenne avant la France ne l'avait mise en place. Si plusieurs associations discutent de son efficacité<sup>43</sup>, cette disposition censée être temporaire sera appelée à durer. Comment imaginer qu'il puisse en être autrement au regard des investissements consentis et des formations dispensées aux milliers d'agents de sécurité et de police ?

D'autres dispositions, telles que l'extension des enquêtes de criblage ou le recours à des scanners corporels à l'entrée des stades, laissent à penser que l'événement sportif est vu comme une opportunité pour toute une série d'acteurs d'étendre leur activité et leur influence.

## **Les acteurs privés, experts en *sportwashing***

Dresser cet aperçu du *sportwashing* dont fait l'objet Paris 2024 sans traiter le secteur privé serait pour le moins étonnant tant celui-ci est devenu expert, depuis des années, en recours aux valeurs du sports comme outil de changement réputationnel.

Il suffit de s'arrêter sur quelques partenaires du CIO pour voir que le sport sert avant tout à polir une image : c'est Airbnb qui a trouvé un moyen de s'imposer dans les villes où l'événement se déroule, même si la collectivité tente de lutter contre les effets des locations temporaires, en bénéficiant de l'ombrelle dérogatoire du CIO ; c'est Toyota qui devient le premier constructeur automobile à bénéficier des anneaux olympiques et de leur symbolique, tout en faisant l'objet d'amendes du fait de ses pratiques environnementales et financières<sup>44</sup>.

Pour Paris 2024, sans parler des acteurs du lobby sécuritaire, ultra actifs pour imposer les nouvelles normes évoquées précédemment<sup>45</sup>, l'engagement de partenaires tel qu'ArcelorMittal montre que les spécialistes du *greenwashing* seront actifs pendant l'événement (Arcelor, dont les condamnations pour pollution ou discriminations font l'actualité judiciaire ces dernières années<sup>46</sup>, revendique de partager les valeurs des Jeux : « l'effort et le dépassement de soi, l'inclusion et la diversité, et la recherche du net zéro »<sup>47</sup>).

Est-ce à dire que Paris 2024 devrait faire valider l'ensemble des partenaires par une commission éthique composée magiquement par des personnes représentant toutes les figures morales et éthiques ? Évidemment pas<sup>48</sup> ! Pour autant, il n'est pas souhaitable de passer sous silence ces actions qui contribuent au *sportwashing*.

Surtout, à l'approche de l'événement, et même pendant, nombreuses seront les entreprises à vanter leurs actions pour « favoriser la pratique sportive de leurs collaborateurs, « soutenir les manifestations sportives et les athlètes » ou « garantir une planète plus durable » dans une logique d'*ambush marketing*<sup>49</sup> dont Paris 2024 sera, malgré lui, l'objet.

Pointer cela, ce n'est pas jeter l'opprobre sur Paris 2024 et l'ensemble de ses acteurs, mais souligner la dichotomie entre, d'une part, les nobles idéaux véhiculés par les Jeux olympiques et le sport et, d'autre part, les pratiques réelles dont ceux-ci font l'objet, depuis la nuit des temps. Parce que par nature, plus que par volonté, les Jeux ne peuvent pas être « parfaits ». Ils sont trop gros. Ils sont trop chers. Ils sont trop puissants.

Faire peser sur le sport l'exemplarité attendue par le monde entier n'est pas lui rendre service. Si telle était réellement la volonté des organisateurs du sport – et reconnaissons que cela dépasse largement le cadre de Paris 2024 –, c'est une réforme complète des Jeux olympiques qu'il faudrait proposer.

Il faut, à ce stade, être clair : le COJOP, les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les acteurs privés ne sont pas des maléfiques experts qui attendaient la tenue des Jeux à Paris pour avancer leurs projets malfaisants. Au contraire, la plupart sont engagés dans une démarche sincère en faveur du sport et de ses valeurs. Mais c'est la nature même d'un événement d'une telle ampleur que de charrier son lot de désagréments – doux euphémisme.

Au lieu de gérer cette complexité, les apologistes de Paris 2024 entrent trop souvent dans le triptyque largement connu en politique publique « négation / minoration / éjection »<sup>50</sup> ou, en français courant : « ce n'est pas vrai », puis « ce n'est pas grave », et enfin « ce n'est pas ma faute ». Aujourd'hui, face à une opinion publique qui commence à se mobiliser, la phase de minoration a commencé. Les sujets soulevés sont rangés dans la case « désagréments ». C'est une opportunité manquée pour le débat public. Le sport et les Jeux méritent mieux.

Un an avant l'ouverture des Jeux, les organisateurs sont légitimement concentrés sur l'agencement pratique de l'événement sportif, ainsi que son succès populaire et commercial. Pour être fidèles aux valeurs qu'ils revendiquent, il leur faut respecter les contraintes budgétaires qu'ils se sont

fixées, ainsi que l'ensemble des procédures garantissant une transparence et une éthique, leviers indispensables pour assurer la confiance et le soutien populaire. Idéalement, ils pourraient aussi tenir un discours de vérité sur ce qu'est l'économie et la logique d'un « méga event » sans s'abriter derrière une prolixité verbale pour nier ses effets néfastes.

Enfin, s'ils veulent faire œuvre utile pour les prochaines éditions, dans une logique de retour d'expérience, ils pourraient aussi contribuer à repenser les Jeux olympiques, leur économie générale comme leur organisation. Pourquoi ne pas retenir des sites uniques pour certaines épreuves, comme le proposent déjà certains membres du CIO<sup>51</sup> ? Pourquoi ne pas fixer le nombre de spectateurs, limitant *de facto* les déplacements ? Bien sûr, cela reviendrait à remettre en cause le modèle du CIO, voire plus largement le modèle d'organisation du sport dans sa globalité. Certains y travaillent déjà, avec plus ou moins bon goût<sup>52</sup>. Mais le débat est lancé et il aura lieu, « poussé » inexorablement par la crise climatique<sup>53</sup>. Si la France, plutôt que de se prêter au jeu du *sportwashing*, pouvait tenir un langage de vérité sur l'impact réel de la tenue d'un événement tel que les Jeux olympiques, elle renouerait ainsi avec sa place de précurseur dans l'organisation du sport mondial<sup>54</sup>.

1. Philippe Le Cœur, « **JO de Paris 2024 : et soudain, le sport est devenu une priorité** », *Le Monde*, 18 mars 2023.
2. Le logement, l'alimentation, la santé...
3. « **La place du sport dans la société** », conférence inaugurale du cycle sur le sport organisé par la section du rapport et des études du Conseil d'État, Conseil d'État, 18 octobre 2018.
4. Alexandre Aflalo, « **FFF : une nouvelle enquête accuse la Fédération d'avoir voulu étouffer plusieurs scandales sexuels** », *Le Parisien*, 16 septembre 2022 ; « **Gymnastique : la ministre des Sports annonce l'ouverture d'une enquête après des témoignages de maltraitance** », *Le Parisien* via AFP, 15 mai 2023 ; Sandrine Lefèvre, « **Motion de défiance, condamnation du tribunal... La fédération des sports de glace sous tensions** », *Le Parisien*, 16 juin 2023 ; « **Tennis : des cadres de la FFT accusent la Fédération de détournement de biens publics et de corruption** », *Le Parisien*, 20 mars 2023.
5. « **Éducation aux valeurs par le sport** », Campagne de l'Unesco, 22 juin 2020.
6. David Blough, *Sportwashing : que sont devenues les valeurs du sport ?*, Paris, Éditions Rue de l'échiquier, 2020.
7. « **La filière sport : les challenges d'une championne** », BPCE L'Observatoire – Économie du sport, Groupe BPCE, janvier 2023.
8. Aude Dassonville, « **La finale de la Coupe du monde 2022, record d'audience absolu pour TF1** », *Le Monde*, 19 décembre 2022.
9. Même si en France et dans les pays anglosaxons, la Coupe du monde de rugby devrait être très largement suivie.
10. Publicis Sport & Entertainment via « **Tokyo 2020 audience & insights report** », International Olympic Committee, décembre 2021.
11. Sans parler de Paris 2024, plus de deux millions de personnes ont dû être déplacées pour organiser les Jeux olympiques depuis 1996, selon le **Centre sur les droits du logement et les évictions** (COHRE).
12. « **Jeux olympiques de Paris 2024 : les réserves de la Cour des comptes** », Vie Publique, 18 janvier 2023.
13. Google Actualités recense plus de 3 000 000 d'articles mentionnant Paris 2024.

14. « [Baromètre sport. Les Français et les JO de Paris 2024](#) », Odoxa pour Winamax et RTL, mars 2023.
15. « [Les Français et les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024](#) », Odoxa pour Backbone et *Le Figaro*, juin 2023.
16. [Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, à Paris le 14 mars 2024](#), Vie publique, 14 mars 2023.
17. [Rapport durabilité et héritage](#) , Paris 2024, août 2021.
18. « [France 2024. Faire mieux grâce aux Jeux. Liste des 170 mesures](#) », Paris 2024 et Comité interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques, 2019.
19. « [Des Jeux olympiques et paralympiques au service des Parisiens](#) », Ville de Paris, 9 septembre 2020.
20. « [Livre blanc sur l'héritage territorial en Seine-Saint-Denis](#) », document réalisé par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et les établissements publics territoriaux : Plaine commune, Paris Terres d'Envol et Est Ensemble.
21. Ibid.
22. Un éléphant blanc est une réalisation, un ouvrage de grande ampleur et de prestige, et qui s'avère plus onéreux qu'utile et dont, finalement, l'existence devient un poids financièrement.
23. Guy Drut, « ["Les Jeux d'hier ne seront pas les Jeux de demain" : l'appel de Guy Drut, champion olympique et ancien ministre des Sports, pour des JO plus "responsables"](#) », France Info, 26 avril 2020.
24. Jean-Denis Coquard, Marc Ventouillac et Rachel Pretti, « [Paris 2024 – Emmanuel Macron, président de la République : "Il n'y aura pas d'impôt JO"](#) », *L'Équipe*, 26 juillet 2022.
25. Alors que le département concentre 80% des investissements publics et notamment les deux plus grandes infrastructures créées pour l'événement (le Village olympique et le bassin aquatique).
26. Robin Richardot, « [Les JO 2024 à Paris, un horizon lointain dans les quartiers populaires](#) », *Le Monde*, 19 avril 2023 ; Clotilde Dumay, « [JO Paris 2024 : en Seine-Saint-Denis, les habitants partagés sur l'accueil de l'événement](#) », *Europe 1*, 10 mars 2023.
27. Ibid.
28. Déclaration de Pierre Moscovici, Assemblée nationale, 10 janvier 2023.
29. La billetterie sociale est un impôt, *de facto*. L'État et les collectivités achètent des places.
30. Jean-Julian Ezvan et Martin Couturié, « [Tony Estanguet : " Les JO de Paris 2024 rendront la France plus écologique"](#) », *Le Soir*, 14 juillet 2020.
31. « [Des Jeux durables et respectueux de l'environnement](#) », Mairie de Paris, 16 mars 2023.
32. Angela Symons, « [JO 2024 : la promesse de Jeux "verts" ne convainc pas les experts](#) », Euronews, 14 mars 2023.
33. « [Écrire un récit commun autour de Paris 2024](#) », *Francs Jeux*, 6 mai 2022.
34. « [JO 2024 à Paris : une "contribution positive pour le climat ?" Une promesse à prendre avec des pincettes](#) », *Sud Ouest via AFP*, 12 mars 2024.
35. Articles 10 et 15 de la loi du 26 mars 2018, relative à « [L'organisation des Jeux olympiques et paralympique en 2024](#) »
36. Il ne s'agit ici que des trois sujets les plus emblématiques à date. D'autres existent sur le territoire francilien.
37. M. Müller, S.D. Wolfe, C. Gaffney et *al.*, « [An evaluation of the sustainability of the Olympic Games](#) », *Nat Sustain*, 4, 2021, pp. 340-348.
38. À noter que le COJOP a fixé un nombre limité d'athlètes participants à 10 500.
39. Le Syndicat des avocats de France, la Quadrature du net, Le Syndicat de la magistrature...
40. Pour rappel, des incidents avaient éclaté aux abords du Stade de France le 28 mai 2022, à l'occasion de la finale de la Ligue des champions. Erreurs de diagnostic quant à la nature du risque délinquant et désorganisation opérationnelle en étaient les principales causes, entraînant le retard du match, des dizaines de blessés, des violentes agressions et une terrible image de la capacité française à organiser des événements.
41. « [Paris 2024 : La France championne olympique de la technoplice](#) », La Quadrature du net, 2 mars 2023.
42. « [Caméras dites « augmentées » dans les espaces publics : la position de la CNIL](#) », CNIL, 19 juillet 2022.

43. Collectif, « [Les mesures de vidéosurveillance algorithmique introduites par la loi JO 2024 sont contraires au droit international](#) », *Le Monde*, 6 mars 2023.
44. Guillaume Alvarez, « [Émissions CO<sub>2</sub> : Toyota lourdement condamné par les États-Unis](#) » *L'Auto-Journal*, 21 janvier 2021 ; « [Thaïlande : Toyota condamné par la Cour suprême pour un litige douanier](#) », *Le Figaro via AFP*, 15 septembre 2022.
45. « [Vidéosurveillance biométrique : derrière l'adoption du texte, la victoire d'un lobby](#) », *La Quadrature du net*, 5 avril 2023.
46. « [Pollution : ArcelorMittal condamné à 150 000 euros d'amende](#) », *BFM via AFP*, 5 janvier 2021 ; « [Marseille : ArcelorMittal condamné pour avoir enfreint la loi sur les émissions de polluants](#) », *20 Minutes via AFP*, 6 janvier 2021 ; Catherine Quignon, « [ArcelorMittal France de nouveau condamné pour discrimination syndicale](#) », *Le Monde*, 6 mars 2023.
47. « [ArcelorMittal devient partenaire officiel des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024](#) », ArcelorMittal, 13 mars 2023.
48. Dans une logique d'ouverture, Paris 2024 a mis en place une dizaine de « comités », consacrés à des thématiques aussi larges « le suivi de la charte sociale » ou « la France en forme » réunissant les parties prenantes.
49. Ensemble des pratiques promotionnelles utilisées par une marque ou une entreprise pour se rendre visible lors d'un événement, sans avoir versé l'argent nécessaire à ses organisateurs pour en devenir commanditaire officiel et pouvoir y associer son image.
50. Alain Bauer, « [La Globalisation du crime](#) », *Revue Pouvoirs*, 2010.
51. Guy Drut, « ["Les Jeux d'hier ne seront pas les Jeux de demain" : l'appel de Guy Drut, champion olympique et ancien ministre des Sports, pour des JO plus "responsables"](#) », *France Info*, 26 avril 2020.
52. Ben Bloom, « [The Enhanced Games – a drugs Olympics where cheaters can prosper](#) », *The Guardian*, 30 juin 2023.
53. Certaines épreuves ont été décalées pendant les Jeux olympiques de Tokyo en raison des intempéries climatiques.
54. La France est notamment à l'origine des Jeux olympiques modernes, de la Coupe du monde de Football ou du Tour de France.